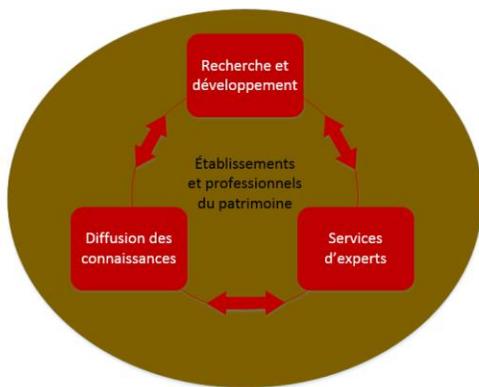


Évaluation de l'Institut canadien de conservation (ICC) de 2010-2011 à 2015-2016

L'ICC est un organisme de service spécial (OSS) qui fait progresser la conservation des collections patrimoniales du Canada et en fait la promotion pour s'assurer que les collections patrimoniales sont préservées et accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes, aujourd'hui et à l'avenir.

Théorie de programme de l'ICC



Recherche et développement (R et D) : de façon indépendante ou en collaboration avec des partenaires à l'échelle nationale ou internationale pour faire progresser les connaissances et les pratiques de conservation

Diffusion des connaissances : la transmission des connaissances en matière de conservation aux établissements patrimoniaux canadiens et aux professionnels du patrimoine canadien au moyen de la formation, des ressources et des publications en ligne.

Services d'experts : comprend les traitements, la conservation préventive et les analyses scientifiques pour les établissements patrimoniaux canadiens et les clients

Les activités de R et de D sont le noyau de l'objectif et du succès de l'ICC, puisque les résultats des recherches sont intégrés dans les services de l'ICC, les publications, les renseignements en ligne et les ateliers de formation

Conditions pour garantir la mise en œuvre complète de la théorie de programme

- ✓ Capacité de l'Institut d'innover, de collaborer et de coopérer de manière interdisciplinaire avec les établissements canadiens et internationaux
- ✓ Souplesse accordée par le cadre de l'OSS lié aux services administratifs pour assurer des services aux Canadiens et aux Canadiennes

L'ICC est pertinent

- ✓ **Besoin continu** : un besoin de disposer d'une expertise de l'ICC pour conserver et restaurer les objets patrimoniaux du Canada en raison du financement et des compétences limités des établissements patrimoniaux
- ✓ **Harmonisation (avec)** : les priorités du gouvernement fédéral en contribuant au 150^e anniversaire du Canada et en établissant l'ordre des priorités des traitements de conservation des objets qui appuient les célébrations de 2017
- ✓ **Rôle du gouvernement fédéral** : se distingue par le rôle qu'il confère à la R et D en matière de conservation et le soutien qu'il amène aux établissements patrimoniaux au Canada en offrant un ensemble complet de services d'experts qui ne se limite pas au traitement de conservation

L'ICC a dû s'adapter à de nombreux changements : contexte et impacts structurels

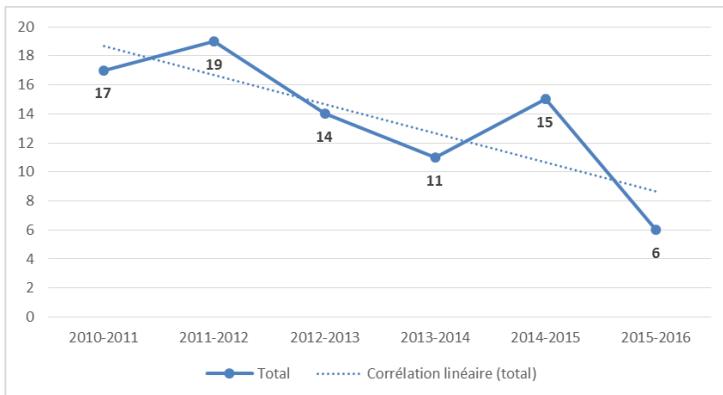
- ✓ Le *Plan d'action pour la réduction du déficit* a eu un impact structurel sur l'ICC :
 - Les services internes de l'ICC centralisés dans PCH réduisent l'aptitude de l'ICC à résoudre directement ses besoins uniques
 - Le budget direct de l'ICC a été réduit d'environ 40 %.
 - L'ICC a fait l'objet d'une réduction d'un quart (25 %) de ses postes pour réduire l'ensemble des coûts :
 - 54,5 % des postes administratifs ont été perdus ou transférés aux services centraux
 - 20,4 % des postes liés à tous les types de services professionnels ont été perdus
 - Seuls les postes liés au partage des connaissances sont restés constants
 - Collaboration internationale réduite : les voyages de l'ICC ont été réduits de 70 % pendant la période d'évaluation

Rendement : l'ICC s'est adapté à son contexte en réduisant l'ensemble des activités de conservation tout en maintenant l'appréciation des clients pour les services

R et D : la capacité de l'ICC à créer de nouvelles connaissances liées à la conservation et à la préservation du patrimoine a diminué au cours des dernières années

⇒ Un nombre limité de projets de R et D terminés pendant la période d'évaluation et une réduction importante du nombre de nouveaux projets débutés au cours des trois dernières années

Nombre d'articles publiés dans des revues professionnelles et des revues lues par des pairs de 2010-2011 à 2015-2016



- ⇒ Moins d'articles scientifiques lus par des collègues et des revues professionnelles
- ⇒ La baisse de la présence internationale de l'ICC a été constatée par ses collaborateurs nationaux et internationaux habituels
- ⇒ Moins de possibilités de créer de nouvelles connaissances pour soutenir d'autres secteurs d'activité
- ⇒ L'atteinte des résultats a été touchée étant donné l'importance de la R et D dans la théorie de programme

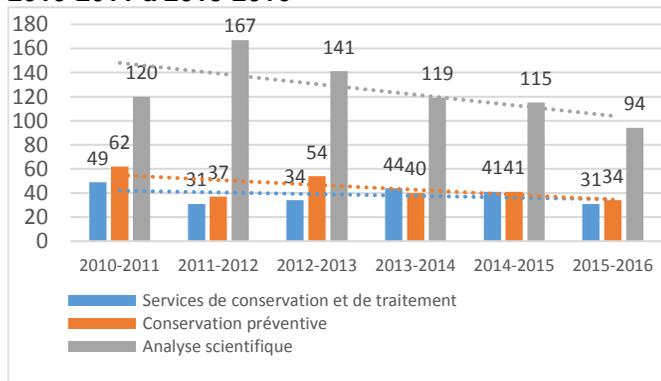
Source : Rapports des indicateurs de l'ICC

Diffusion des connaissances : l'ICC a conservé son niveau d'intensité dans la plupart de ses activités de formation particulièrement appréciées

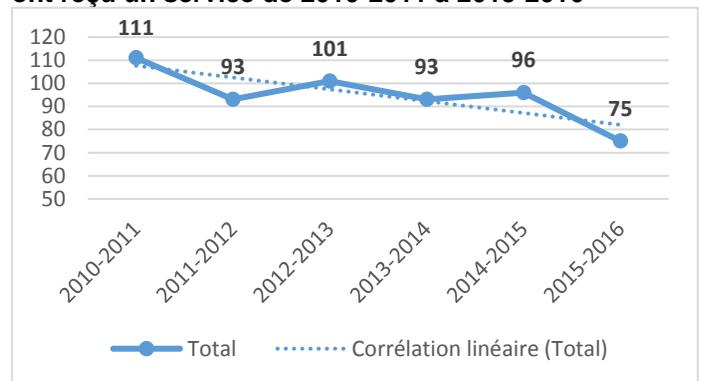
- ⇒ Une diversité de professionnels et d'établissements de tout le Canada a profité des possibilités d'apprentissage de l'ICC et a amélioré ses compétences professionnelles
- ⇒ L'ICC a augmenté ses activités de diffusion des connaissances : les ressources disponibles sur sa page Web et sa page Facebook et le nombre de notes de conservation
- ⇒ La conversion du site Web de l'ICC au site Web générique du gouvernement du Canada a eu des répercussions négatives sur l'accessibilité.

Services d'experts : l'ICC a réduit de manière importante le nombre de services d'experts fournis aux acteurs du secteur du patrimoine au Canada, ce qui a entraîné une diminution du nombre d'établissements patrimoniaux ayant reçu un service annuellement

Nombre de projets de services d'experts terminés de 2010-2011 à 2015-2016



Nombre d'établissements patrimoniaux distincts qui ont reçu un service de 2010-2011 à 2015-2016



Source : Rapports normalisés du Système de gestion d'information en préservation, juillet 2016

- ⇒ Divers établissements patrimoniaux partout au Canada utilisent les services d'experts de l'ICC
- ⇒ L'ICC a restauré et a analysé un grand nombre d'objets et de collections du patrimoine
- ⇒ Les utilisateurs des services d'experts se disent dans l'ensemble très satisfaits des services fournis
- ⇒ Les services d'experts ont aidé les établissements patrimoniaux à mieux comprendre leurs objets et leurs collections
- ⇒ Les utilisateurs ont exprimé certaines préoccupations concernant les délais requis pour traiter les objets patrimoniaux

Efficienc

⇒ L'ICC a été considérablement touché par les modifications apportées à son contexte opérationnel, à sa capacité de continuer à fournir des services d'experts en temps opportun, ainsi qu'à sa capacité de planifier la livraison de ses services

Recommandations

1. L'ICC doit explorer la latitude offerte par son statut d'OSS afin d'être en mesure de s'acquitter efficacement de son mandat, et de faire la mise en œuvre d'un service corporatif interne qui est simplifié et plus efficient dans le but d'atteindre ses objectifs stratégiques et de rendement pour mieux servir les Canadiens et les Canadiennes.
2. L'ICC a besoin d'améliorer l'exactitude et la concordance des données sur le rendement qu'il recueille afin d'établir des rapports adéquats de ses résultats.